

# RAPPORT ANNUEL 2011

## COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

### **I/ Présentation de la commission**

La loi du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, impose à toute commune de 5 000 habitants et plus la création d'une commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées.

La municipalité a donc créé cette commission le 16 juin 2008.

#### **a. Ses membres**

La liste de ses membres est constituée d'élus et de Vindiniens eux-mêmes handicapés ou qui connaissent le handicap soit par leur famille ou leur profession.

Les membres sont :

Patrick Michaud, Guylaine Rigault, Tahar Boucebc, Marie-José Moneyron, Bernard Couratin, Alain Joubert, Claire Labro, Jacqueline Lavroff, Mireille Malot, Azette Protteau, Edith Villiers et Bernard Voisin.

#### **b. Ses missions**

La commission a pour objet de dresser un constat sur la commune de l'état de l'accessibilité :

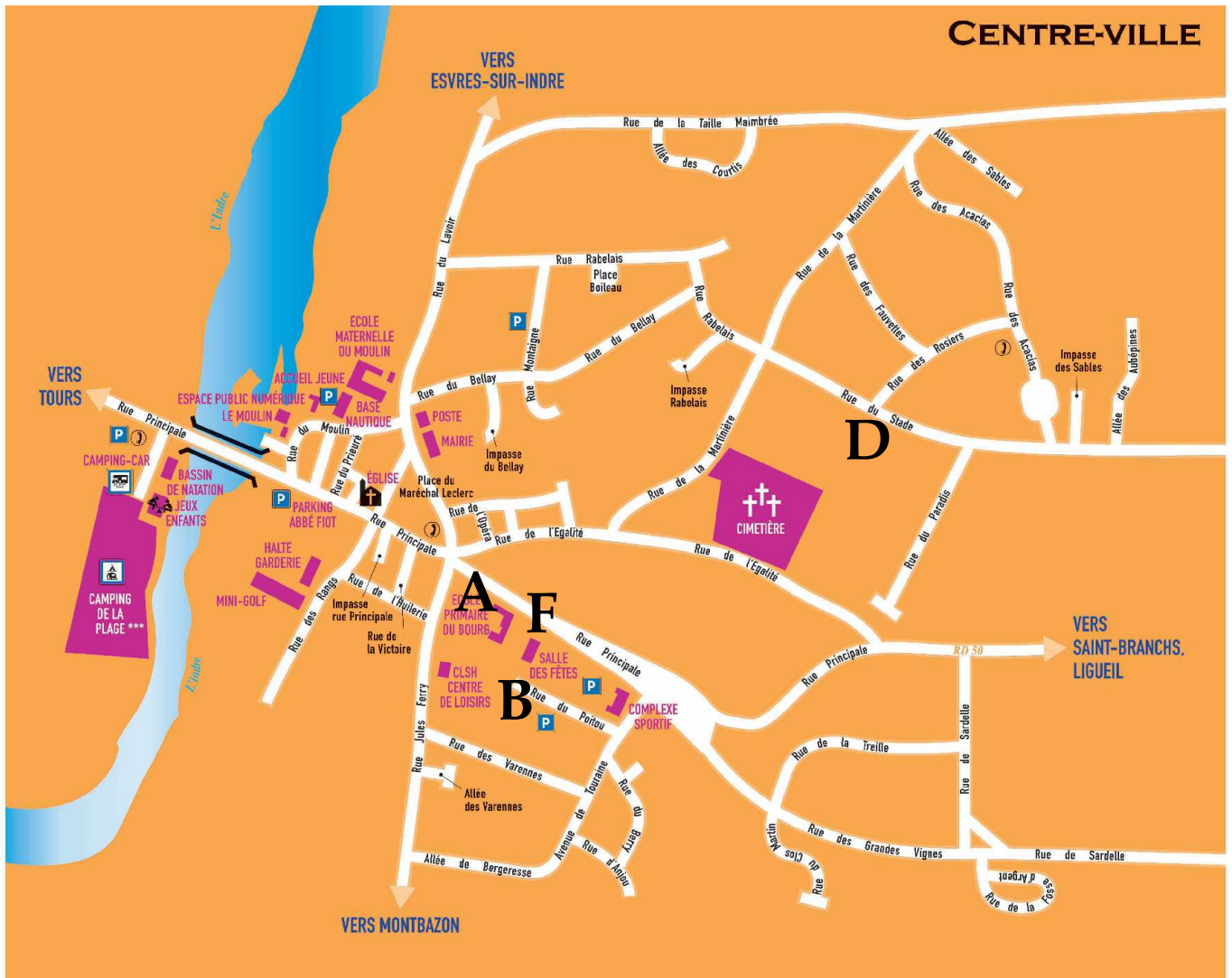
- du cadre bâti existant,
- de la voirie des espaces publics,
- et des transports.

En outre :

- elle intervient également pour organiser le recensement des logements accessibles,
- elle peut faire toute proposition utile d'amélioration de mise en accessibilité de l'existant,
- elle a un rôle consultatif dans le cadre de l'élaboration des schémas directeurs et des plans de mise en accessibilité.

Par ailleurs, la politique communale vise à mettre tout en œuvre pour que la réglementation sur l'accessibilité soit intégrée dans tout aménagement de voirie.

## II/ Bilan des actions



### A. Aménagement accès École Élémentaire du Bourg rue Principale

Construction d'un trottoir en béton bitumeux (185 m<sup>2</sup>)

*Pendant les travaux*



*Après travaux*

## **B. Aménagement de toilettes handicapées à la Salle des Fêtes**

Création de toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite. Travaux réalisés en régie par les agents du Service Technique.



## **C. Cheminement piéton route du Ripault**

Réalisation d'un cheminement piéton de largeur 1,40 mètres, conformément à la réglementation sur l'accessibilité, afin de sécuriser les piétons empruntant la route départementale du Ripault, de la rue de Vaugourdon jusqu'à l'abri-bus.

Rehausse de la bordure de trottoir au niveau de l'abribus afin d'être adaptée aux différents usagers.

Les travaux ont été réalisés par la société SCREG pour un montant de 70 183,72 € TTC.





#### **D. Aménagement de la voirie rue du Stade**

Travaux consistant à l'élargissement de la voirie à 3,50 mètres, à la création de trottoirs et pose de bordures, à la réalisation d'une poutre de rive et au revêtement de la chaussée.

Les travaux ont été réalisés par la société EIFFAGE pour un montant de 65 781,19 € TTC.





### **E. Aménagement de la voirie rue de Taffonneau**

Travaux consistant à la réalisation d'une piste cyclable en enrobé et au revêtement de la chaussée.

Les travaux ont été réalisés par la société EIFFAGE pour un montant de 54 321,12 € TTC.



### **F. Effacement des réseaux rue Principale**

Travaux d'effacement du réseau électrique et éclairage public ainsi que du réseau telecom permettant ainsi la sécurisation du cheminement piéton de la rue Principale (RD 50) du complexe sportif jusqu'à l'École Élémentaire du Bourg.

Les travaux ont été réalisés par des prestataires du Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL) pour un montant de 19 590,14 € TTC.

*Avant travaux*



*Après travaux*



### III/ Bilan financier

\* Le calcul des taux horaires des agents communaux est basé sur le salaire de 2011.

Désignation	Coût fournitures <i>en € TTC</i>	Coût personnel * <i>en € TTC</i>	Total <i>en € TTC</i>
<b>Aménagement accès École Élémentaire du Bourg rue Principale</b>			
Construction d'un trottoir en béton bitumeux et grave calcaire (185 m²)	-	-	5 553,63
<b>Aménagement de toilettes handicapés à la Salle des Fêtes</b>			
<i>Travaux réalisés en régie par les Services Techniques communaux.</i>			
Matériaux de construction	1 612,11	6018,99	9 903,80
Fournitures de plomberie	845,18		
Fournitures électriques	481,93		
Peinture	945,59		

<b>Total TTC</b>	<b>15 457,43 €</b>
<b>Budget « accessibilité »</b>	<b>15 000,00 €</b>
<b>Apport complémentaire du Budget « voirie »</b>	<b>457,43 €</b>

Désignation	Coût fournitures <i>en € TTC</i>	Coût personnel * <i>en € TTC</i>	Total <i>en € TTC</i>
<b>Cheminement piéton route du Ripault</b>			
- Réalisation de trottoir en calcaire 0/31.5 (580 m²)			
- Pose de bordures et de caniveaux en béton	-	-	67 724,09
- Pose de bouches et grilles d'égout			
- Bitume (580 m²)			
- Signalisation horizontale (passage piéton) et verticale			
- Travaux d'assainissement			
- Modification du trottoir sur environ 8 m² (réalisation de bateau)	-	-	2 459,63
<i>Marché de travaux</i>			
<b>Total TTC</b>			<b>70 183,72</b>
<b>Aménagement de la voirie rue du Stade</b>			
- Élargissement de la voirie de 3,00 à 3,50 m	-	-	47 647,44
- Pose de bordures et de caniveaux en béton			
- Pose de bouches et grilles d'égout			
- Construction de trottoirs en béton bitumeux de 2 m de large (550 m²)			
- Revêtement de chaussée (1070 m²)	-	-	11 962,39
- Poutre de rive	-	-	6 171,36

<i>Marché de travaux</i>			
<b>Total TTC</b>			<b>65 781,19</b>
<b>Aménagement de la voirie rue de Taffonneau</b>			
- Construction d'une piste cyclable en enrobé (480 m <sup>2</sup> )	-	-	18 370,56
- Revêtement de chaussée (1440 m <sup>2</sup> )	-	-	23 255,02
- Fourniture et pose de géotextile (150 m <sup>2</sup> ) dépose de calcaire (170 m <sup>3</sup> ) mise en œuvre de matériaux (170 m <sup>3</sup> )	-	-	12 695,54
<i>Marché de travaux</i>			
<b>Total TTC</b>			<b>54 321,12</b>
<b>Effacement des réseaux rue Principale</b>			
- Travaux d'effacement du réseau électrique et éclairage public	-	-	7 418,19
- Travaux d'effacement du réseau telecom	-	-	12 171,95
<b>Total TTC</b>			<b>19 590,14</b>

**Total TTC**

**209 876,17 €**